

Sensibiliser 22

« Restons propres sur toute la ligne »

Contenu

Réalisation de courtes saynètes live humoristiques jouées aux arrêts de bus forts fréquentés. Ces saynètes ont été précédées d'une campagne d'affichage (dans les écoles, bus et administrations communales) et d'inventaire de la propreté aux arrêts de bus.

Objectifs recherchés

Sensibiliser les usagers des espaces publics à la propreté
Encourager le développement de comportements plus respectueux de l'environnement
Prévenir les comportements infractionnels
Montrer l'exemple et susciter l'émulation.

Public visé

Le grand public des 55 communes en particulier les utilisateurs des bus (majoritairement un public scolaire) et les passants

Acteurs / partenaires à impliquer

Intercommunale AIVE.
Province de Luxembourg.
TEC
Communes
Ecoles

Déroulement de l'action

Action 1 : Campagne d'affichage

Création d'affiches sur le thème des petits déchets (mégots et canettes) mettant en scène les acteurs de la saynète.

En collaboration avec le TEC, les écoles et les administrations communales, ces affiches ont été collées en préalable la saynète.



Action 2 : Inventaires de la propreté aux arrêts de bus

Sur base des indications d'affluence du TEC, 35 sites répertoriés ont été choisis afin de réaliser un inventaire de la propreté aux arrêts de bus. Ces inventaires ont été organisés en 2 vagues (printemps et hiver) afin de caractériser le type de déchets et le degré de salissure de la cible de notre action de sensibilisation.

L'objectif étant de comparer :

- les taux de salissure,
 - les améliorations apportées ou non,
 - impact des saynètes par rapport aux sites non sensibilisés directement.
- Pour réaliser ces inventaires et déterminer un indicateur moyen de salissure, nous avons obtenu l'accord de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine en France (AVPU) pour utiliser et adapter leur grille d'Indicateur Objectif de Propreté (IOP).

- Suite aux constats effectués lors de la campagne d'inventaire 1, des actions correctives (réparation des poubelles, adaptation de la fréquence de nettoyage, adaptation de la zone de nettoyage, installation de cendriers,...) ont été proposées aux communes qui sont le plus souvent les gestionnaires des sites,
- Réalisation sur le terrain de la seconde campagne d'inventaires sur les 35 sites ciblés en hiver et vérification du suivi des actions proposées.

secteur évalué		superficie en m ² minimum	coefficient diviseur (pour PM)	équipements du secteur (oui/non)	
quartier / rue "Nom" de l'arrêt de bus typologie du secteur	Rue Burghalmeut IND	100	1,00	Arêt de bus	non
				Simple poteau	oui
				distributeurs de sacs pour déjections	non
				cendriers publics	non
				Poubelles (x nombre)	oui 1
				Possibilité d'affichage (A3)	non
				Canistres (x nombre)	non

Nature des détritrus		Unité de comptage	comptage (unités ou 1/2)	total unité	ratio au 100m ² (unités)	OBSERVATIONS
papers, emballages alimentaires	1 unité = 1 déchet ≥ à une carte bancaire		1	1	1,00	1 unité pour 10 morceaux < à une carte bancaire
autres papiers, emballages, journaux	1 unité = 1 déchet ≥ à une carte bancaire		0	0	0,00	
verre et débris de verre	1 unité = 1 élément		0	0	0,00	
mégots	1 unité = 10 mégots		28	3	3,00	
déjections canines	1 unité = 1 déjection		0	0	0,00	
dépôts sauvages	1 unité = 1 m ³ de dépôt		0	0	0,00	
sacs d'ordures ménagères	1 unité = 1 sac		0	0	0,00	
feuilles mortes	1 unité = 1 m ² de sol recouvert		0	0	0,00	
tags	1 unité = pour tag < 1m ² et x unités = x m ²		0	0	0,00	
affiches, affichettes	1 unité = 1m ² et x unités = x m ²		1	1	1,00	
scouilles adhérentes (tâches, chewing gum)	1 unité = 10 éléments		200	20	20,00	
déchets alimentaires organiques	1 unité = 1 déchet		0	0	0,00	
IMS (Indicateur Moyen de Salissure)					25,00	

* TYPOLOGIE DU SECTEUR - commerces, gare ou équivalent, marie, logements collectifs, pavillonnaire, Lyoloé, collège ou école, parcs et jardins, bureaux, zone industrielle, équipement sportif, arrêt de bus, ...

Informations complémentaires (contacter la commune si nécessaire)		Inventaire 1 :
Personne de contact à la commune qui gère les poubelles de cet arrêt bus (nom + tel) : Jean - Luc Arnaud (chef travaux betrix) 0495/40 50 74		Action(s) corrective(s) à proposer :
Fréquence de nettoyage du site : 2 x par semaine en hiver et 3 x par semaine en saison (Lu, Me, Ve de avril à octobre)		Les poubelles sont régulièrement vidangées
Etablissement(s) scolaire(s) proche(s) : IND juste devant		mais le site n'est pas nettoyé autant (sol, tags, haies, ...)
Description du (des) chemin(s) d'accès école(s) - arrêt bus : 5 m à faire en sortant de l'école		Nettoyer également autour des poubelles
Question pour les lieux de saynètes		Inventaire 2 :
Heures de fin de cours pour les écoles proches du site : 16h10		Lieu de saynète en septembre : oui <input type="checkbox"/> - non <input type="checkbox"/>
Heures de fin de journée en fin de journée : 16h19 à 16h30		Actions correctives mises en place : oui <input type="checkbox"/> - non <input type="checkbox"/>

Action 3 : Saynètes interactives

Etant donné le public cible et la localisation des lieux, nous avons proposé des saynètes de sensibilisation en direct aux heures de fortes affluences aux arrêts de bus. Les arrêts de bus sont des lieux d'attente.

Afin de sensibiliser un maximum de citoyens, nous avons également envisagé d'intervenir sur les marchés.

Une saynète courte, attractive et humoristique a été créée en interne et jouée par du personnel de l'intercommunale ainsi que par une équipe d'acteurs engagés par la Province. La saynète a été construite de façon à susciter un geste d'engagement concret, à impliquer le public dans la recherche de solutions et à mesurer son degré de satisfaction à l'issue de l'action.



A chaque représentation, les acteurs étaient accompagnés d'une ou deux personnes pour encadrer l'action (sécurité, avis des citoyens sur l'action, matériel, ...).

Outils téléchargeables

- Affiche « Restons propres sur toute la ligne » (mégot)
- Affiche « Restons propres sur toute la ligne » (canette)

Bilan

réalisé

Budget (hors frais de personnel)

Réalisation des affiches et envoi aux écoles et Communes : 3171€

Frais kilométrique liés au repérage : 157.10€

Matériel pour la saynète et coût acteurs externes : 1648.85€